



Délibération du Conseil Communautaire

Le jeudi 20 mars 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Allemans sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire- Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier - Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin -Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard- Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier - Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Dominique Caillou Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette- Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour-Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier - Philippe Dubourg – Prisca Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morion
Suppléants présents	1	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	17	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Pascal Devars – Lisa Boyer- Corinne Ducoup – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Nicolas Platon – Christine Laurent – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud -Pierre Guigné – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Christine Laurent à Laurent Casanave Catherine Esculier à Allain Tricoire Philippe Chotard à Christophe Gontier Romain Perruchaud à Dominique Caillou Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour

2025/40 du 20 mars 2025 - CCPR

DELIBERATION N° 2025 / 40 : (Code Nomenclature /421)

DATE : 20 MARS 2025

RAPPORTEUR : Patrick Lachaud

**OBJET : Création d'un contrat dans le cadre du dispositif Parcours Emploi
Compétences (PEC) rattaché au service développement territorial**

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement. L'emploi doit permettre de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

A travers la Mission locale Ribérais Vallée de l'Isle, la CCPR a l'opportunité de bénéficier d'un contrat PEC à partir de mars 2025, dans les conditions financières actuelles, à savoir le financement d'un poste sur 12 mois avec un cofinancement de 50% de l'Etat sur un temps de travail basé sur 26h.

Les missions du contrat PEC seraient les suivantes :

- Mise en place d'un plan de communication et d'animations pour informer et sensibiliser les publics sur les actions intégrées au PCAET (environnement, alimentation, EnR, mobilité) ;
- Création de contenus et d'animations à destination de différents publics (scolaires, habitants, excursionnistes, etc.) ;
- Réalisation des animations auprès des différents publics et sur différents sites (MDD, MDT, agro vergers) ou lors d'évènements (Salon de l'habitat et de la rénovation, Semaine du développement durable, etc.) ;
- Accompagnement des projets déployés dans le cadre du PCAET (préparation et animation de réunions, rédaction de compte-rendu, coordination d'acteurs, mise en œuvre, etc.) ;
- Renforcement du réseau des partenaires intervenant dans le cadre du déploiement du PCAET ;
- Préparation de la saison touristique sur les sites de la MDD et de la MDT (conception du programme d'animations, conception d'outils de suivi et d'évaluation, etc.) ;
- Accueil touristique lors de la saison estivale à la MDD et à la MDT : informer, orienter et accompagner les publics (visites guidées, animations).

2025/40 du 20 mars 2025 - CCPR

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la création d'un poste d'un an en contrat PEC sur une base de 30heures/semaine pour exercer les missions décrites ci-dessus, au sein du service développement territorial.

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 50
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Publié le 31-03-2025

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

La secrétaire de séance
du 20 mars 2025
Murielle Cassier



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 25/03/2025 20:46:28